

Date de Publication :

DECISION DU PRESIDENT N° DD-2023-030

Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

BESOINS DÉFINIS :

Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à Andouillé :
Avenants aux marchés de travaux

Le Maître d'ouvrage,

Lot(s)	Attributaire	Total marché de base HT	Avenant n° 1	Total du marché Montant HT	Montant total des avenants
1	BTEM SARL Parc d'activités de l'Océane 53950 LOUVERNE	26 685,20 €		26 685,20 €	- €
2	COURCELLE SAS ZI SUD 6 BOULEVARD DES GRANDS BOUESSAYS 53960 BONCHAMP	46 204,51 €		46 204,51 €	- €
3	ETS CHEVALLIER PATRICE 251 RUE JOSEPH CUGNOT 53100 MAYENNE	51 624,04 €	1 008,27 €	52 632,31 €	1 008,27 €
4	AMCP SARL Parc d'activités La Tannière 53220 SAINT-BERTHEVIN-LA- TANNIÈRE	19 439,94 €		19 439,94 €	- €
5	MEIGA 2 route de marigné Peuton 53200 CHÂTEAU-GONTIER	16 421,81 €		16 421,81 €	- €
6	SARL BREL ZA de la Côte du Nord 35133 LECOUSSE	28 541,44 €		28 541,44 €	- €
7	LUCAS LAVAL 27 RUE MARCELLIN BERTHELOT 53000 LAVAL	7 908,24 €		7 908,24 €	- €

8	SARL BREL ZA de la Côte du Nord 35133 LECOUSSE	4 082,76 €		4 082,76 €	- €
9	GERAULT SAS 16 Rue André Citroën 53940 SAINT BERTHEVIN	5 086,00 €		5 086,00 €	- €
10	DESSAIGNE SCF ZA de la Brique 53810 CHANGE	17 582,95 €		17 582,95 €	- €
11	CSM SAS 91 Avenue d'Angers 53000 LAVAL	30 800,00 €		30 800,00 €	- €
Montant total du marché de base		254 376,89 €	1 008,27 €	255 385,16 €	1 008,27 €

DECIDE :

Est autorisé l'approbation, par la personne responsable du marché, les avenants aux marchés de travaux pour les lots :

- N°3 : Couverture / Etanchéité, avec l'entreprise Chevalier (Mayenne) : Avenant n° 1

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.

Fait à Ernée, le 21/11/2023



Le Président,
Gilles LIGOT.